

Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 2 mai 2022 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249, Val-Joli .

Sont présents les conseillères et conseillers :Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

#### 2022-05-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté appuyé par la conseillère Johanne Maurice et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**D'adopter** l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

#### Ordre du jour

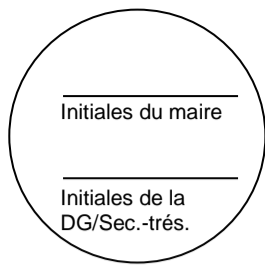
1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

#### **ADMINISTRATION**

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapports des différents comités
  - a. Mairie
  - b. Travaux publics
  - c. Régie incendie
  - d. Loisirs, culture, familles et aînés
  - e. Environnement
  - f. Trans-Appel
  - g. Urbanisme
7. Dépôt de la liste des membres du conseil municipal de Val-Joli qui ont participé à la formation sur le comportement éthique
8. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement 2022-07 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-06 dans le but d'harmoniser les normes concernant l'abattage d'arbres suite à l'adoption par la MRC du Val-Saint-François du règlement régional 2020-01 et du règlement de concordance 2020-02 et plusieurs autres dispositions
9. Adoption du règlement 2022-06 décrétant un emprunt de 328 027\$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volet Accélération (PAVL-AIRL) pour l'exécution de travaux de réfection et pavage sur une partie du 9<sup>e</sup> rang et le chemin de la Grande Ligne
10. Autorisation au maire pour signature des brevets de saisie

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

11. Résolution autorisant la signature de l'entente Bell 9-1-1 prochaine génération (PG)
12. Résolution autorisant les dépenses pour la réalisation du projet de « zone neutre »



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

### **TRANSPORT**

13. Résolution octroyant le contrat de contrôle des matériaux pour les travaux de réfection et pavage d'une partie du 9<sup>e</sup> rang et du chemin de la Grande Ligne réalisé dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale-volet Accélération du ministère des Transports du Québec
14. Résolution pour octroi de contrat de fauchage
15. Résolution pour octroi de contrat de débroussaillage
16. Résolution pour octroi de fourniture de gravier
17. Résolution pour octroi de contrat pour la fourniture et pose de clôture au parc St-Antoine

### **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

18. Résolution pour l'octroi du mandat de surveillance des travaux pour le projet de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte
19. Résolution pour octroi du contrat annuel d'entretien de la génératrice pour le poste de la route 143

### **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

20. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – avril 2022
21. Résolution concernant les exigences du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC) pour le projet d'ouverture de rue du chemin Girard

### **LOISIRS ET CULTURE**

22. Contribution financière Gala Tournesol d'or

### **AUTRES**

23. Affaires nouvelles et suivi
  - a. Demande d'autorisation à la CPTAQ
  - b. Programmation de la TECQ 2019-2023 pour travaux au poste de suppression
24. Deuxième période de questions
25. Correspondance
  - a. Gala Le Tournesol
  - b. Tournoi de Golf Le Tournesol
26. Levée de l'assemblée

### **ADMINISTRATION**

2022-05-02

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022**

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Jonathan Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022.

### **4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a pas de citoyens présents, aucune question.

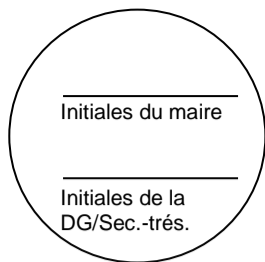
2022-05-03

### **5. AUTORISATION DES COMPTES**

**CONSIDÉRANT QUE** la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

**QUE** les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

*Liste des paiements émis ( du 2022-04-05 au 2022-05-02 )*

*Détaillée par Date*

**Poste Banque: 54-100-00-001**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202200222 (l)			2022-04-07	1447	Meunier outillage		753,37 \$

**Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001**

**753,37 \$**

**Poste Banque: 54-110-00-000**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202200212 (l)			2022-04-06	1426	FQM Assurances		470,88 \$
202200213 (l)			2022-04-06	359	GROUPE SIGNALISATION		187,45 \$
202200214 (l)			2022-04-06	143	BELL CANADA		75,56 \$
202200215 (l)	8057		2022-04-07	638	Fonds d'information sur le		20,00 \$
202200216 (l)			2022-04-07	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202200217 (l)			2022-04-07	393	HYDRO-QUÉBEC Installation		1 517,67 \$
202200218 (l)			2022-04-07	28	hydro		263,85 \$
202200219 (l)			2022-04-07	188	MARIE MARIER, NOTAIRE		1 871,88 \$
202200220 (l)	8058		2022-04-07	1412	Danovar inc.		505,89 \$
202200221 (l)	8059		2022-04-07	1413	Pompquip inc.		1 724,63 \$
202200223 (l)	8060		2022-04-08	628	EXPOSITION AGRICOLE DE		80,00 \$
202200225 (l)			2022-04-08	68	RECEVEUR GENERAL DU		2 921,46 \$
202200226 (l)			2022-04-08	67	MINISTRE DU REVENU DU		7 860,92 \$
202200227 (l)			2022-04-08	8	Retraite QUÉBEC		632,20 \$
202200228 (l)	8061		2022-04-08	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 715,37 \$
202200229 (l)			2022-04-21	1072	PHILIPPE LAPLANTE		60,00 \$
202200230 (l)	8066		2022-04-21	1321	ALAIN VIDAL		60,00 \$
202200231 (l)			2022-04-21	1426	FQM Assurances		68,67 \$
202200232 (l)			2022-04-21	28	hydro		88,37 \$
202200233 (l)			2022-04-21	1384	Cartoucherie, La		160,91 \$
202200234 (l)	8063		2022-04-21	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		98,77 \$
202200235 (l)	8064		2022-04-21	638	Fonds d'information sur le		20,00 \$
202200236 (l)			2022-04-21	4	BELL MOBILITÉ		67,74 \$
202200237 (l)			2022-04-21	678	SANI ESTRIE INC		4 657,58 \$
202200238 (l)	8065		2022-04-21	1448	Municipalité d'Ulverton		397,81 \$
202200239 (l)			2022-04-21	589	CONSEIL SPORT LOISIR DE		100,00 \$
202200240 (l)			2022-04-21	723	AXION		80,43 \$
202200241 (l)			2022-04-21	1360	ADN COMMUNICATION		53,15 \$
202200242 (l)			2022-04-21	1007	SEAO-Constructo		142,18 \$
202200244 (l)			2022-04-28	475	ACIER DAVID SIMMONDS		1 017,93 \$
202200245 (l)			2022-04-28	929	ATELIER LAVOIE		26,39 \$
202200246 (l)			2022-04-28	81	DISTRIBUTION J.M.		36,37 \$
202200247 (l)			2022-04-28	1251	EXCAVATION YVON BENOIT		350,72 \$
202200248 (l)			2022-04-28	1109	POULIOT ÉQUIPEMENT DE		256,32 \$
202200249 (l)			2022-04-28	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		1 388,75 \$
202200250 (l)			2022-04-28	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		446,61 \$
202200251 (l)			2022-04-28	35	LOCATION WINDSOR INC.		160,66 \$
202200252 (l)			2022-04-28	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		224,94 \$
202200253 (l)			2022-04-28	1442	Traction Sherbrooke (555)		48,56 \$
202200254 (l)	8067		2022-04-28	1257	Les Pneus ROBERT		1 532,10 \$
202200255 (l)			2022-04-28	1250	SOMAVRAC C.C. INC.		16 383,94 \$
202200256 (l)			2022-04-28	62	VILLE DE WINDSOR		25 443,83 \$
202200257 (l)			2022-04-28	1084	WSP CANADA INC.		2 945,66 \$
202200258 (l)			2022-04-28	789	ÉNERGIE SONIC INC.		1 130,19 \$
202200259 (l)			2022-04-28	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		503,51 \$

**Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000**

**78 937,59 \$**

**Total des paiements**

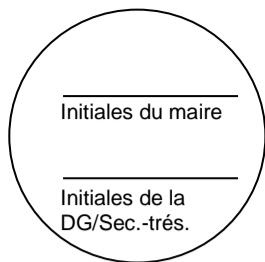
**79 690,96 \$**

**Total des paiements émis par type de paiement**

**Total des chèques 21 416,14 \$**

**Total des dépôts direct 58 274,82 \$**

**79 690,96 \$**



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

### Total des paies émises

( du 2022-04-05 au 2022-05-02 )

<b>Dépôt direct:</b>	15 901,63 \$
<b>Chèque:</b>	0,00 \$
<b>Total:</b>	<b>15 901,63 \$</b>

## 6. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS :

### a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

- Une rencontre a eu lieu avec le MTQ en visioconférence pour les investissements routiers. Pour Val-Joli, le pont du rang 11 va être refait.
- Une réunion de démarrage a eu lieu avec l'entrepreneur TGC et l'ingénieur de WSP pour les travaux de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte.
- Les travaux pour solutionner les problèmes au poste de surpression se poursuivent.
- Rappel de la journée de l'arbre le 21 mai prochain en avant-midi.

**b) Travaux publics et hygiène du milieu :** .la planification des travaux de voirie pour les prochains mois a été présenté et discuté avec les membres du conseil.

**c) Régie des incendies :** le conseiller Philippe Verly mentionne qu'un comité de travail a été formé pour le dossier de la future caserne incendie.

**d) Loisirs, culture, familles et aînés:** La conseillère Johanne Maurice mentionne que les inscriptions pour la balle ont eu lieu les 29 et 30 avril dernier. Il manque des joueurs pour permettre de former des équipes. Les inscriptions se poursuivront jusqu'au 20 mai. Une rencontre aura lieu avec les municipalités de Saint-Claude et Saint-Georges de Windsor pour discuter de la possibilité de tenir une ligue intermunicipale avec les inscriptions reçues.

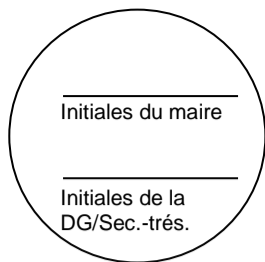
**e) Dossier environnement :** le conseiller Gilles Perron mentionne que la MRC sera en période de consultation publique pour le dépôt du Plan de gestion des matières résiduelle (PGMR) modifié au ministère. Des publicités sont diffusées dans l'Étincelle et sur le site internet et la page Facebook de la MRC.

**f) Trans-Appel :** le conseiller Gilles Perron mentionne que l'Assemblée générale annuelle a eu lieu. Actuellement pour Val-Joli, le transport adapté reprend tranquillement son niveau d'utilisation d'avant la pandémie. Les questions financières préoccupent le conseil d'administration quant aux délais de versement des subventions promises. Finalement un arrêt a été ajouté au coin du 9<sup>e</sup> rang et du chemin Laplante pour le transport collectif.

**g) Urbanisme :** le conseiller Philippe Verly mentionne qu'une rencontre de CCU a eu lieu le 21 avril pour traiter du projet de règlement 2022-07 modifiant le zonage pour encadrer l'utilisation de conteneurs, modifier les normes pour les abris temporaire afin d'autoriser l'usage en cours arrière et l'autorisation de poulaillers urbains.

## 7. DÉPÔT DE LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-JOLI QUI ONT PARTICIPÉ À LA FORMATION SUR LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

La directrice générale greffière-trésorière dépose la liste des membres du conseil municipal de Val-Joli qui ont participé à la formation sur le comportement éthique



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

tel qu'exigé en vertu de l'article 15 L.E.D.M.M. La liste sera déposée sur le site internet de la municipalité de Val-Joli au [www.val-joli.ca](http://www.val-joli.ca)

### **08. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-07 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2004-06 DANS LE BUT D'HARMONISER LES NORMES CONCERNANT L'ABATTAGE D'ARBRES SUITE À L'ADOPTION PAR LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS DU RÈGLEMENT RÉGIONAL 2020-01 ET DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE 2020-02 ET PLUSIEURS AUTRES DISPOSITIONS**

Le conseiller Philippe Verly par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-07 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-06 dans le but :
  - d'harmoniser les normes concernant l'abattage d'arbres suite à l'adoption par la MRC du Val-Saint-François du règlement régional 2020-01 et du règlement de concordance 2020-02 et plusieurs autres dispositions;
  - de modifier certaines marges de recul dans les zones ID-8, ID-10, ID-21, C-7, C-9, Rd-2 et Rd-3;
  - de permettre les conteneurs comme bâtiment accessoire résidentiel sous certaines conditions;
  - de permettre les conteneurs comme bâtiment accessoire pour usage commercial et industriel sous certaines conditions;
  - d'introduire des dispositions portant sur les poulaillers urbains;
  - d'autoriser les abris d'auto pour automobiles en cour arrière toute l'année;
  - de créer la zone C-12 à partir des lots 6 049 041, 6 049 040, 6 049 039, 3 678 804 et 3 67 673.
- dépose le projet de règlement numéro 2022-07 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-06 dans le but d'harmoniser les normes concernant l'abattage d'arbres suite à l'adoption par la MRC du Val-Saint-François du règlement régional 2020-01 et du règlement de concordance 2020-02 et plusieurs autres dispositions.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

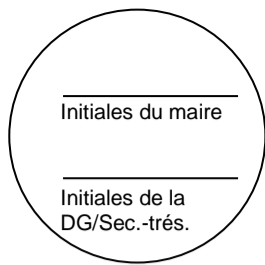
2022-05-04

### **09. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-06 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 328 027\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET ACCÉLÉRATION POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE SUR UNE PARTIE DU 9<sup>E</sup> RANG ET LE CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE**

**ATTENDU QUE** ce règlement est adopté conformément au deuxième alinéa à l'article 1061.1 du Code municipal du Québec qui permet de ne pas tenir de registre de consultation auprès des personnes habiles à voter puisque le règlement d'emprunt fait l'objet d'une subvention dont le versement est assuré par le gouvernement ou par l'un de ses ministres ou organismes

**ATTENDU** la confirmation de la subvention du ministère des Transports datée du 18 février 2022, afin de permettre l'exécution de travaux de réfection et pavage sur une partie du 9<sup>e</sup> rang et le chemin de la Grande Ligne

**ATTENDU QUE** la subvention est versée sur une période de 10 ans;



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'emprunter la somme de 328 027 \$;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 avril 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jonathan Morin  
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'adopter le règlement 2022-06 décrétant un emprunt de 328 027\$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volet Accélération (PAVL-AIRL) pour l'exécution de travaux de réfection et pavage sur une partie du 9<sup>e</sup> rang et le chemin de la Grande Ligne.

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité sous le numéro 2022-06 et en conséquence signé par le maire et la greffière-trésorière et déposé sous la garde de celle-ci.

2022-05-05

### 10. AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNATURE DES BREFS DE SAISIE

**CONSIDÉRANT** l'article 1013 du Code municipal, la greffière trésorière peut prélever avec les frais de justice au moyen de la saisie et de la vente de tous les biens meubles et effets de telle personne, trouvés sur le territoire de la municipalité si, après les 30 jours qui suivent la demande faite en vertu de l'article 1012 ou à l'expiration de tout autre délai applicable conformément à la section IV du chapitre XVIII de la Loi sur la fiscalité municipale ([chapitre F-2.1](#)) portant sur le paiement et le remboursement des taxes, selon le cas, les sommes dues par les personnes inscrites au rôle de perception n'ont pas été payées;

**CONSIDÉRANT** l'article 1014 du Code municipal, un avis d'exécution doit être signé par le maire et adressé à un huissier pour le recouvrement des taxes municipales dues;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par le conseiller Philippe Verly  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire à signer les brefs de saisir pour les contribuables sélectionnés de la liste des taxes municipales dues;

D'autoriser le déboursé des frais encourus pour enclencher cette procédure ainsi que la refacturation des frais à chacun des contribuables pour lesquels des brefs de saisie seront émis.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-05-06

### 11. RÉOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

**CONSIDÉRANT QU'** qu'en vertu de l'article 52.1 de la Loi sur la sécurité civile (LRQ c. S-2.3), la Municipalité a l'obligation de s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** le service 9-1-1 modifie sa plateforme technologique pour ses services ;

**CONSIDÉRANT QUE** le service 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1PG) remplace le service actuel 9-1-1 évolué (E9-1-1) ;



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

**CONSIDÉRANT QU'** une nouvelle entente est nécessaire pour que Bell Canada puisse offrir les services 9-1-1PG sur le territoire de la Municipalité de Val-Joli ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de service soumise est non-modifiable puisqu'elle a été déposée et approuvée par le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC) ;

En conséquence, il est :  
Proposé par le conseiller Gilles Perron  
appuyé par le conseiller Jonathan Morin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser La directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente telle que soumise et à y effectuer toutes modifications mineures jugées nécessaires.

2022-05-07

### 12. **RÉSOLUTION AUTORISANT LES DÉPENSES POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE « ZONE NEUTRE »**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli désire mettre en place une « Zone neutre » en collaboration avec la Sûreté du Québec qui permettra des changements de garde d'enfants de façon sécuritaire ou encore un endroit d'échange sécuritaire pour les citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines dépenses doivent être effectuées pour la mise en place de la zone ;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par le conseiller Raymond Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'achat d'un panneau d'identification et un pochoir de sol ainsi que le matériel de peinture pour marquage de chaussée pour la réalisation de ce projet pour un montant d'environ 450\$;

### **TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER**

2022-05-08

### 13. **RÉSOLUTION ENTÉRINANT L'OCTROI DU CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET PAVAGE D'UNE PARTIE DU 9<sup>E</sup> RANG ET DU CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET ACCÉLÉRATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

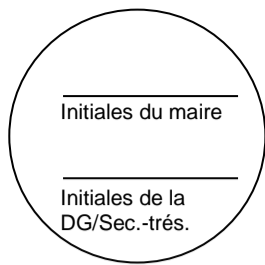
**CONSIDÉRANT QU'UNE** demande de prix pour le contrôle des matériaux a été lancée par le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le projet de réfection et pavage d'une partie du 9<sup>e</sup> rang et de la Grande Ligne

**CONSIDÉRANT** les résultats d'ouverture suivants :

Granulab plus :10 132.00\$ plus taxes

**CONSIDÉRANT QUE** la recommandation du service d'ingénierie de la FQM;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron  
Appuyé par le conseiller Philippe Verly  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

D'octroyer le mandat de contrôle des matériaux à Granulab plus au montant de 10 132.00\$ plus taxes.

**2022-05-09**

### **14. FAUCHAGE 2022**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron  
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de fauchage et d'octroyer le contrat à Marc Morin au tarif de 29\$/km double.

**2022-05-10**

### **15. DÉBROUILLAGE 2022**

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin  
Appuyée par le conseiller Raymond Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de débroussaillage et d'octroyer le contrat à Philippe Berthelette au tarif de 93\$/heures avant taxes.

**2022-05-11**

### **16. GRAVIER 2022**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron  
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie et de s'approvisionner en gravier MG20B chez Excavation Yvon Benoit au prix de 10.25\$ la tm avant taxes. Toutefois, la municipalité se réserve le droit de s'approvisionner chez un autre fournisseur si la distance le justifie par rapport à un travail donné ou si le travail demande une granulométrie ou caractéristique spécifique.

**2022-05-12**

### **17. RÉOLUTION POUR OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET POSE DE CLÔTURE AU PARC ST-ANTOINE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli a demandé des prix pour la pose d'une clôture de type Frost d'une hauteur de 4' sur une longueur de 46m qui sera installée au Parc St-Antoine ;

**CONSIDÉRANT** les offres suivantes :

- Clôtures 10\*Visions : 4256.00\$ avant taxes
- Clôtures Orford : 4693.14\$ avant taxes

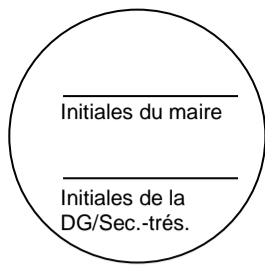
Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice  
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat à Clôtures 10-Visions au montant de 4 256.00\$ plus taxes pour la fourniture et pose d'une clôture au Parc St-Antoine.

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**HYGIÈNE DU MILIEU**





Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

2022-05-13

### 18. **RÉSOLUTION POUR L'OCTROI DU MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX SUR LE CHEMIN MARCOTTE**

**CONSIDÉRANT QUE**, la municipalité de Val-Joli souhaite une surveillance des travaux pour le projet de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme WSP nous a déposé une offre de service pour la réalisation du mandat de surveillance des travaux pour ce projet;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly  
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le mandat de surveillance des travaux pour le projet de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte à WSP selon les termes suivants :

Surveillance bureau 3600\$ et surveillance chantier 2625\$ pour 5 visites incluant la réception provisoire. Pour chaque visite supplémentaire un montant de 525\$ sera facturé, le tout taxes en sus.

2022-05-14

### 19. **RÉSOLUTION POUR OCTROI DU CONTRAT ANNUEL D'ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE POUR LE POSTE DE LA ROUTE 143**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire faire effectuer l'entretien préventif de la génératrice sur la route 143 à la fin de la période de garantie de l'équipement;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Drumco qui fait déjà les entretiens préventifs des génératrices de Val-Joli

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron  
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

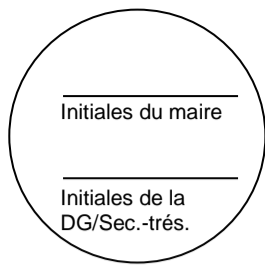
D'accepter l'offre de Drumco pour l'entretien préventif de la génératrice de la route 143 au montant de 467.99\$ plus taxes pour l'année 2022. Le contrat se renouvellera automatiquement avec une augmentation annuelle selon l'indice du prix à la consommation (IPC) tant que la municipalité ne mettra pas fin au contrat.

## **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### 20 **COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS DE AVRIL 2022**

#### **Rapport de l'inspecteur avril 2022**

- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis
- Rencontre CCU
- Règlement conteneur, poules urbaines, etc
- Dossier Création de la zone C-14 (Baultar)
- Modifications à faire pour réintégrer la zone C-14 à partir de la zone C-10
- MAJ : Création de la zone C-12
- Suivi pour modifications au règlement de zonage
- Documents officiels à produire
- Test d'eau



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

Permis avril	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2021	2	8	276 000	1	0
2022	3	10	908 000	1	0

2022-05-15

### 21. **RÉSOLUTION CONCERNANT LES EXIGENCES DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) POUR LE PROJET D'OUVERTURE DE RUE DU CHEMIN GIRARD**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'ouverture de rue du chemin Girard demande une autorisation du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC) pour la réalisation de travaux en zone inondable;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur a fait réaliser une étude d'impacts sur la rivière Watapeka de la construction de la rue Girard et l'a soumis au ministère pour l'obtention de l'autorisation;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère considère l'ouverture de la rue comme un projet d'ensemble comprenant l'accès par le chemin Kendall;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère demande le rehaussement du chemin Kendall;

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin Kendall se trouve en partie en zone inondable;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Val-Joli a déjà fait réaliser une étude sur les impacts du rehaussement du chemin Kendall en 2018 et que l'étude prouvait qu'un rehaussement du chemin Kendall aurait un impact minime sur la cote 100 ans soit environ 6mm;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère exige des études complémentaires suite à la modification de la réglementation provinciale pour autoriser le rehaussement du chemin Kendall;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a eu une rencontre avec l'analyste du dossier auprès du ministère pour présenter le peu d'impact qu'aurait en réalité le rehaussement du chemin Kendall;

**CONSIDÉRANT QUE** le dossier est toujours à l'étude au ministère suite à la demande de la municipalité de revoir les exigences pour la délivrance du certificat d'autorisation pour le projet du chemin Girard incluant le rehaussement du chemin Kendall;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité n'effectuera pas d'études complémentaires pour obtenir une autorisation pour le rehaussement du chemin Kendall;

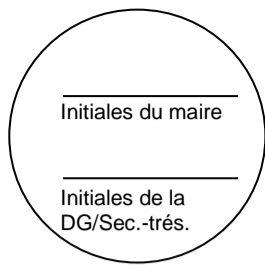
**CONSIDÉRANT QUE** le rehaussement du chemin Kendall est une condition pour la délivrance de l'autorisation pour le promoteur;

#### **EN CONSÉQUENCE;**

Le préambule fait partie intégrante de la résolution,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice  
Et résolu à la majorité des membres présents

D'informer le promoteur du projet d'ouverture de rue du chemin Girard de la position de la municipalité à l'effet que toute étude supplémentaire pour



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

l'obtention d'une autorisation du ministère pour la construction du chemin Girard doit être réalisée par le promoteur.

### LOISIRS ET CULTURE

#### 2022-05-16 22 CONTRIBUTION FINANCIÈRE GALA TOURNESOL D'OR

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté  
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**DE** contribuer pour un montant de 100\$ au Gala Tournesol d'or.

### 23. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

#### 2022-05-17 23a) RÉOLUTION APPUYANT UN RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION POUR COUPE D'ÉRABLES DANS UNE ÉRABLIÈRE DEMANDÉE PAR DOMTAR

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Domtar Inc. nous a expédié une demande d'avis sur la conformité à la réglementation municipale d'une demande d'autorisation de récolte présentée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est en tout point conforme à la réglementation municipale en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande affecte les lots 3 677 480; 3 677 966; 3 678 750; 3 678 751; 3 678 610; 3 678 735; 3 678 736; 3 678 738;

#### **PAR CONSÉQUENT, :**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
appuyé par le conseiller Raymond Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de:

**RECOMMANDER** à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec d'accueillir la demande de la compagnie Domtar Inc compte tenu que cette dernière est conforme à la réglementation municipale applicable;

**PERMETTRE** à la compagnie Domtar Inc. d'effectuer des récoltes forestières, selon les modalités décrites, sur les lots visés sur le territoire de la Municipalité.

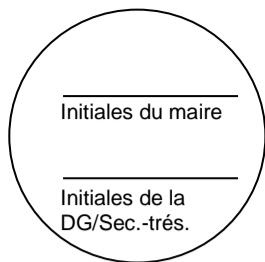
#### 2022-05-18 23b). RÉOLUTION PROGRAMMATION NO 4 TECQ 2019/2023

#### **CONSIDÉRANT QUE :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par le conseiller Philippe Verly  
Et résolu à l'unanimité

**QUE :**



Initiales du maire

Initiales de la  
DG/Sec.-trés.

## Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 2 mai 2022

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n°4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

### 24. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTION

### 25. CORRESPONDANCE

- a. Gala Tournesol d'or
- b. Tournoi de golf Le Tournesol

2022-05-19

### 26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20h48. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Céline Corbeil,  
Directrice générale et greffière-trésorière

### RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Rolland Camiré, maire